



Le village d'Oies

Bulletin d'information de la Municipalité de Saint-Joachim

Vol-4 N° 2 Mars 2014

Mot du maire

Bon printemps à toutes et tous,

Il me fait plaisir, encore une fois, de vous entretenir des principaux dossiers de votre municipalité par le biais de ce journal municipal.

Bien évidemment, si l'hiver veut bien nous quitter, nous entreprendrons le plus rapidement possible les travaux de nettoyage des différents secteurs de la municipalité.

Suivra ensuite, le début des travaux de remplacement complet de notre conduite d'amenée d'eau potable à partir de notre réservoir jusqu'au point de raccordement sur la rue Royale. Les appels d'offre ont été lancés le 21 mars dernier et les soumissions devraient être ouvertes le 3 avril prochain.

Votre conseil municipal, appuyé du directeur général et de notre urbaniste, sont à mettre la touche finale au dossier de développement résidentiel " *Le Faubourg du Cap Tourmente* " qui devrait prendre forme, dès la signature de l'entente avec le promoteur, que nous prévoyons en avril.

Ce développement sera situé à l'est de la rue Des Forges, sur les terrains appartenant à Madame Anne-Marie Simard et Monsieur Robert Duchesne. L'accès se fera de la rue Des Forges et permettra la construction de près de 55 nouvelles demeures. La municipalité participera financièrement à ce développement uniquement pour les coûts de pavage et de bordure. Les infrastructures, aqueduc et égout, étant à la charge du promoteur ainsi que toutes les études requises par la municipalité.

Dans un autre domaine, notre projet de mini centrale Hydro-Canyon, bien qu'annulé par le gouvernement du parti Québécois de Madame Marois en février 2013, est toujours bien vivant.

Suite à leur décision et étant donné que nous avons rencontré chacune des conditions exigées par le programme mis sur pied par le gouvernement, la Société Hydro-Canyon a décidé d'intenter une poursuite judiciaire à l'automne dernier pour revendiquer notre droit d'aller de l'avant avec ce projet ou forcer le gouvernement à nous dédommager pour les dépenses encourues à ce jour et les pertes estimées pour les 20 premières années d'opération.

Jusqu'à présent, le gouvernement a fait la sourde oreille à nos

demandes. Il demeure campé sur ses positions de ne pas faire ce projet. Seul le parti libéral semble déterminé à le remettre à l'avant plan s'il était élu.

Des discussions pour un projet éolien de remplacement ont lieu avec la MRC (qui a dû se retirer de la Société pour permettre ces discussions) et les 5 autres projets, qui comme le nôtre, ont été annulés. Jamais la municipalité n'a été invitée à faire partie de ces discussions. Cependant, j'ai obtenu par résolution de la MRC, que des compensations équivalentes à ce qui était prévu, nous soit versées si le projet éolien voyait le jour.

Bien évidemment, nous vous tiendrons au courant de tout développement dans ce dossier.

Sur ces mots, je vous invite à faire votre devoir de citoyen le 7 avril prochain et d'exercer votre droit de vote, pour vous et le mieux-être de notre collectivité.

En terminant, au nom du conseil municipal, en mon nom personnel et celui de ma conjointe je désire vous souhaiter une Joyeuse Fête de Pâques.

Que ce temps soit un moment de refaire le plein d'énergie en ce début de printemps.

Marc Dubeau, maire

Dans ce 4^e numéro du Volume 2

Annonces diverses.....	2
PluMobile.....	3
Tournoi de golf Festival de l'Oie.....	3
Unité pastorale Côte-de-Beaupré.....	4
Offre d'emploi - pompier.....	5
Voirie et Sécurité publique.....	6
Bibliothèque La Plume d'Oie	
vous informe.....	7
Budget 2014 - document explicatif.....	8-12
Tour du cap Tourmente Simard 2014.....	12

Écocentre et MIRA

Bonjour à tous et toutes,

Veillez prendre note que les cartouches d'imprimante et les vieux cellulaires reçus à l'Écocentre de Beauré et Saint-Joachim seront remis à la fondation MIRA.

Ce programme de récupération est une des principales source de revenus de la Fondation MIRA.

Parlez-en autour de vous! Et n'oubliez pas.... rappez vos cartouches et cellulaires à l'Écocentre de Beauré et Saint-Joachim !!!



Offre d'emploi d'été pour étudiant 2014

La municipalité de Saint-Joachim est à la recherche d'une personne pour combler un emploi d'été à la voirie.

Titre du poste : Préposé (e) à l'entretien (voirie et terrain des loisirs)

Principales fonctions :

La personne sélectionnée, sous la supervision des responsables aux travaux publics, aura à effectuer l'entretien de nos espaces verts en milieu naturel (tonte de pelouse et entretien des lieux).

Exigences et conditions de travail :

Scolarité : Secondaire V ou Collégial

Description des compétences : la personne devra participer aux travaux manuels et effectuer l'aménagement paysager d'espaces verts. En outre, elle devra posséder un permis de conduire.

Salaire offert : 12,00\$/heure , 40 heures/semaine

Durée de l'emploi : 8 semaines

Date prévue d'entrée en fonction : à discuter avec la personne sélectionnée

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le **23 mai 2014** par télécopieur au (418) 827-8574, par courriel à dg@saintjoachim.qc.ca

Pour toutes autres informations concernant cet emploi veuillez communiquer avec le secrétariat municipal au (418) 827-3755.

Vente du camion municipal FORD F350



La Municipalité de Saint-Joachim désire recevoir des offres d'achat pour la vente du camion FORD 1990 F350.

Ce camion possède un moteur V6 de 4.9 litres et une transmission manuelle de 5 vitesses.

Les personnes intéressées peuvent contacter monsieur Mario Boulianne (418-564-9083) pour en faire une visite d'inspection.

La Municipalité fixe un prix plancher de 3 000\$. Toute promesse d'achat inférieure à ce prix ne sera pas considérée. La Municipalité accordera au plus haut soumissionnaire le camion tel que vu, sans aucune autre garantie.

Les offres d'achat devront parvenir au bureau du directeur général **avant 16 h 00 le 3 avril 2014**. Une résolution acceptant la meilleure offre sera adoptée le 7 avril 2014 lors de la séance régulière du conseil.

L'acheteur pourra prendre possession du camion après avoir payé le montant de son offre en argent comptant ou par chèque visé au nom de la Municipalité. Les taxes TPS et TVQ sont applicables sur cette vente.



Écocentre — Horaire d'été

Veillez prendre note qu'à partir du 1^{er} avril jusqu'au 31 octobre 2014, l'Écocentre sera ouvert :

- tous les samedis de 9h00 - 17h00 et
- tous les mercredis de 16h00 - 20h00.

Vous devez présenter une preuve d'identité ainsi qu'une preuve de résidence.

Depuis sa mise en service les déplacements avec Plu Mobile n'ont cessé d'augmenter. 2013 a été une autre année record avec une augmentation de 30% des déplacements tant en transport collectif qu'en transport adapté pour un total de 42 142 déplacements.

Les nouveautés de 2013 :

En avril dernier, le Service Express Desjardins s'est vu bonifier par l'ajout d'un véhicule plus spacieux et plus confortable, au look plus urbain. De plus, Plu Mobile a offert à l'été 2013, des navettes pour se rendre au Festival d'Été de Québec. Elles seront de retour en 2014.

Enfin, Plu Mobile a procédé à l'acquisition du laissez-passer métropolitain. Celui-ci nous permet de voyager sur l'ensemble du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec en utilisant les services du Réseau de transport de la Capitale, de la Société de transport Lévis et de la traverse Québec-Lévis. Près de 300 laissez-passer mensuels ont été vendus en 2013.

Les activités de Plu Mobile sont soutenues financièrement par la MRC Côte-de-Beaupré, les municipalités, le CLD, Desjardins, le Ministère des transports et la CRE. La municipalité de Saint-Joachim paie une quote-part annuelle de 6 dollars par habitant pour un total de 9 186 dollars.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer au numéro de téléphone suivant : 418 827-8484 ou accéder au site www.plumobile.ca. Les personnes qui le désirent utiliser les services de PluMobile, peuvent stationner leur auto à côté de l'église, près du cimetière.

Lawrence Cassista, comité PluMobile



Tournoi de golf annuel du Festival de l'Oie des Neiges

30 MAI 2014

TERRAIN DE GOLF LE SAINT-FERRÉOL

Le comité organisateur du tournoi de golf du Festival de l'Oie des Neiges de Saint-Joachim est heureux de vous inviter à participer à son tournoi annuel afin d'amasser des fonds pour la tenue de sa 21^e édition à l'automne 2014.

Le tournoi se déroulera selon la formule « *Continuous Mulligan à quatre* » (18 trous) . Il se tiendra au terrain de golf *Le Saint-Ferréol* le **30 mai 2014**.

Le coût est fixé à 120\$ par personne. Ce montant comprend le droit de jeu, la voiturette et le souper. Vous pouvez également ne participer qu'au souper pour un montant de 25\$.

Pour informations et inscriptions, communiquez avec Alain Pépin au (418) 827-8464. Vous pouvez aussi télécharger le formulaire d'inscription dans la rubrique *Quoi de neuf!* sur le site de la municipalité (<http://www.saintjoachim.qc.ca>) ou à partir de celui du festival de l'Oie des Neiges (<http://www.festivaldeloiedesneiges.com>).

Comité organisateur du tournoi de golf
par Alain Pépin

HORAIRE DE LA SEMAINE SAINTE 2014

Dimanche des Rameaux (12 - 13 avril):

célébration dans chacune de nos six (6) églises.

Jeudi Saint (17 avril):

(19h00) Messe de la dernière Cène aux paroisses de **Château-Richer et Saint-Tite** avec la présence des jeunes de la Profession de Foi.

Château-Richer : Adoration : 20h15 à 21h00 :
Âge d'Or, groupe de prières et les Franciscains.

21h00 : Chevaliers de Colomb

Ste-Anne-de-Beaupré:

20h00 : Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré :
Messe de la dernière Cène suivie de l'Adoration à la
Chapelle de l'Immaculée Conception jusqu'à 23h30.

Vendredi Saint (18 avril):

(15h00) Office de la Passion pour les paroisses de Saint-Joachim, Beaupré, St-Ferréol et Sainte-Anne de Beaupré.

15h00 : Château-Richer :
Office de la Passion présidé par un laïc mandaté.

N.B. (19h00) Chemin de Croix dans nos six (6) églises.

Veillée Pascale (19 avril) :

une seule célébration pour nos six (6) paroisses
à 20h00 à la Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré
avec la participation des futurs Confirmands.

PÂQUES (20 avril) :

messe pascale dans chacune de nos six (6) églises

9h00 : St-Tite

9h30 : Beaupré

9h30 : Sainte-Anne-de-Beaupré ;

10h30 : Saint-Joachim ;

10h45 : St-Ferréol

10h30 : Château-Richer

Pour de plus amples informations, communiquez
au presbytère de Beaupré au 418-827-2885

JOYEUSES PÂQUES À TOUS !

Vos prêtres Jacques et Raymond

CATÉCHÈSE ET SACREMENTS

Étant donné qu'il n'y a plus aucun enseignement religieux qui se fait à l'école, notre Unité pastorale de la Côte de Beaupré offre des parcours de cheminement à la Vie chrétienne afin d'aider les enfants à grandir dans la foi. Depuis septembre dernier, les parents ont été fidèles à participer à ces catéchèses et à transmettre à leur enfant le goût de découvrir et de mieux connaître Jésus à travers différents textes bibliques.

Nos jeunes vont bientôt vivre un passage important dans leur initiation à la Vie chrétienne. Voici les dates de ces principaux événements. Nous espérons que vous pourrez vous joindre à nous lors de ces célébrations. D'ici là, portez-les dans votre prière.

*Vos prêtres Jacques et Raymond
ainsi que Sylvie, l'intervenante en pastorale*

PREMIER PARDON :

46 enfants de notre Unité pastorale et 11 adolescents vivront leur 1^{er} Pardon lors des messes des différentes églises de notre Unité pastorale les **22-23 mars ou les 29-30 mars**.
Dimanche le 30 mars est réservé pour les adolescents à la Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré à 9h30.

PREMIÈRE COMMUNION :

Fin de semaine du **26 et du 27 avril** aux messes des différentes églises de notre Unité pastorale.

Nombre : 55 enfants et 10 adolescents.

PROFESSION DE FOI :

Le Jeudi Saint 17 avril à **Château-Richer (jeunes de Château-Richer, Ste-Anne, St-Joachim et Beaupré)** et **St-Tite (jeunes de St-Tite et St-Ferréol)** à 19h00.

Nombre : 44 jeunes et 13 adolescents.

CÉLÉBRATION DE LA CONFIRMATION :

Samedi le 31 mai à 16h00 à la Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré pour nos 6 paroisses de la Côte de Beaupré.
Célébrant : Mgr Gaétan Proulx, évêque auxiliaire de Québec.

Nombre de confirmands : 54

Offre d'emploi — pompier à temps partiel

TITRE DU POSTE : Lieutenant (pompier) à temps partiel (secteur Beaupré-Saint-Joachim)

TYPE DE POSTE: Poste permanent à temps partiel.

La Ville de Beaupré désire s'adjoindre une nouvelle personne à titre de lieutenant à temps partiel.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'EMPLOI :

Relevant du Directeur du Service de sécurité incendie et du Directeur adjoint du Service de sécurité incendie, vos principales responsabilités consisteront :

- à répondre aux appels d'urgence;
- à superviser les opérations;
- à rédiger des rapports;
- à effectuer des tâches d'inspection et d'entretien,
- ainsi que de participer activement aux exercices d'entraînement et de formation.

La personne choisie devra également s'acquitter de toutes autres tâches connexes à ses fonctions.

CRITÈRES D'EMPLOI

- avoir une bonne condition physique;
- posséder un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent;
- avoir un permis valide de classe 4A;
- être disponible;
- maintenir sa résidence à une distance maximale de 8 km (à vol d'oiseau) de la caserne;
- avoir la capacité de travailler en équipe, avoir du jugement et de l'initiative;
- se soumettre aux examens physiques et médicaux;
- s'engager à suivre la formation requise par l'ensemble de ses fonctions sans être rémunéré (pré requis d'emploi)
- une expérience de travail pertinente au sein d'un service d'urgence ou à titre de pompier, ainsi qu'un permis de conduire classe 3 (véhicules lourds) constitue un atout.
- une disponibilité de jour (7 h à 17 h) sera considérée un atout prioritaire.
- toute expérience jugée pertinente pourra être considérée afin de compléter ou remplacer un des éléments mentionnés ci-dessus.

SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX :

Selon la convention collective signée avec la Ville de Beaupré.

DATE : S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre décrivant vos motivations **avant le 28 mars 2014** par la poste au 10 995, rue des Montagnards, Beaupré (Québec) G0A 1E0, ou par courriel : roch.lemieux@villedebeaupre.com ou par télécopieur : **418-827-3818**.

Seules les personnes retenues seront contactées.

La Ville de Beaupré emploie le masculin dans le but d'alléger le texte et souscrit pleinement au principe d'égalité en emploi.

Achat d'un appareil de détection de fuites d'eau potable :

La municipalité a fait l'achat d'un nouvel appareil d'écoute pour détecter les fuites sur notre réseau d'eau potable. Ce nouvel appareil rend plus rapide la détection de fuite.

Auparavant, nous détectons une fuite en mettant un manomètre de pression sur une borne fontaine puis, nous ouvrons la valve pour faire circuler l'eau et s'il y avait soit une baisse ou une variation de pression, le contremaître savait alors que la fuite était proche.

En période estivale ça ne posait pas trop de problème mais l'hiver, l'eau qui s'écoule laisse une couche de glace et en plus il faut drainer la ligne et remettre de l'antigel. Avec ce nouvel appareil, c'est plutôt un système d'écoute qui permet de détecter la fuite. Lorsque l'appareil est branché à la borne, celle-ci émettra un sifflement lorsqu'il y aura une fuite. Pas besoin de drainer et de remettre de l'antigel. Cet appareil a été acheté au coût de 1 550\$ + taxes.

Achat d'une remorque :

La municipalité a décidé de se départir du camion 6 roues Ford F350 1990 qui, à chaque année, avait besoin de réparations importantes pour le rendre conforme aux inspections du Ministère des Transports.

La municipalité s'est retournée vers l'achat d'une remorque galvanisée d'une capacité de 7000 livres et qui répondra mieux aux besoins actuels pour l'accomplissement des travaux à la voirie. Le coût de la remorque est de 9 857\$ + taxes, montant prévu au budget de l'année courante.



Par Lawrence Cassista, Jean-François Labranche, Mario Boulianne, contremaître

Sécurité publique — les inondations

Les inondations peuvent se produire en toute saison. Elles surviennent habituellement à la fonte des neiges et lors de fortes pluies.

En cas d'alerte d'inondation il est préférable de ranger à l'étage supérieur les objets importants se trouvant au sous-sol. Il faut également boucher le drain du sous-sol, fermer le gaz et l'électricité. Attention, ne jamais fermer le courant en ayant les pieds dans l'eau, sinon le faire avec un bâton en bois.

De plus, pendant l'inondation, vous devez quitter votre domicile et emporter vos articles essentiels comme votre trousse d'urgence.

Dès que la situation redevient normale, consultez un électricien avant de remettre le courant. Toutes ces informations et plusieurs autres on les retrouve dans le livret « ***La nature ne pardonne pas*** » que vous pouvez vous procurer au bureau de la municipalité.

Entente avec la Croix- Rouge Canadienne :

La municipalité a signé une entente d'une durée de trois ans avec la Croix-Rouge Canadienne au cas où un événement surviendrait et que nous aurions besoin de lits pliants, couvertures ,oreillers ou tous autres services dispensés par la Croix-Rouge.

Par Lawrence Cassista, Jean-François Labranche, Roger Carrier coordonnateur

Bibliothèque La Plume d'Oie — conférences

Prenez note des deux prochaines activités à votre bibliothèque. Vous devez vous inscrire à l'avance car les places sont limitées.

	Contes pour enfants avec Mme Poule	L'expérience vin et chocolat
Clientèle visée	3 à 8 ans (avec parent)	18 ans et plus
Endroit	Bibliothèque <i>La Plume d'Oie</i>	Bibliothèque <i>La Plume d'Oie</i>
Horaire	6 avril 2014 de 9 h à 11h30	15 avril 2014 de 19h à 20h30
Coût	Gratuit pour les résidents de Beupré et Saint-Joachim Non-résidents : 10 \$	10\$
Information et inscription	418 8 27-4541 ou 418 827-8483	418 827-8483 ou 418 827-4541
		

Par Marie-Claude Bourbeau, conseillère municipale

Bibliothèque La Plume d'Oie - Les livres numériques



Livres numériques

Saviez-vous que depuis le 1er décembre 2013, vous pouvez avoir accès à des livres numériques ?

Coordonnées : 11298, rue de La Salle Beupré (Québec) G0A 1E0		 Beupré & Saint-Joachim	
Horaire			
Dimanche 13h00 - 15h00		Lundi 18h30 - 20h30	
Mardi 13h00 - 15h00		Mercredi 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30	
Vendredi 18h30 - 20h30		Tél : 418 827-8483 Télec : 418 827-3818	
Courriel : bibliotheque@villedebeupre.com			
Site Internet : www.reseaubibliodubeauquebec.qc.ca/beaupre			

Pour savoir comment procéder, la Bibliothèque La Plume d'Oie a publié un [procédurier](#) que vous pouvez consulter sur le site de la municipalité (<http://bit.ly/PxnPPg>) ou vous informer auprès des bénévoles de votre bibliothèque.

Le Comité des bénévoles

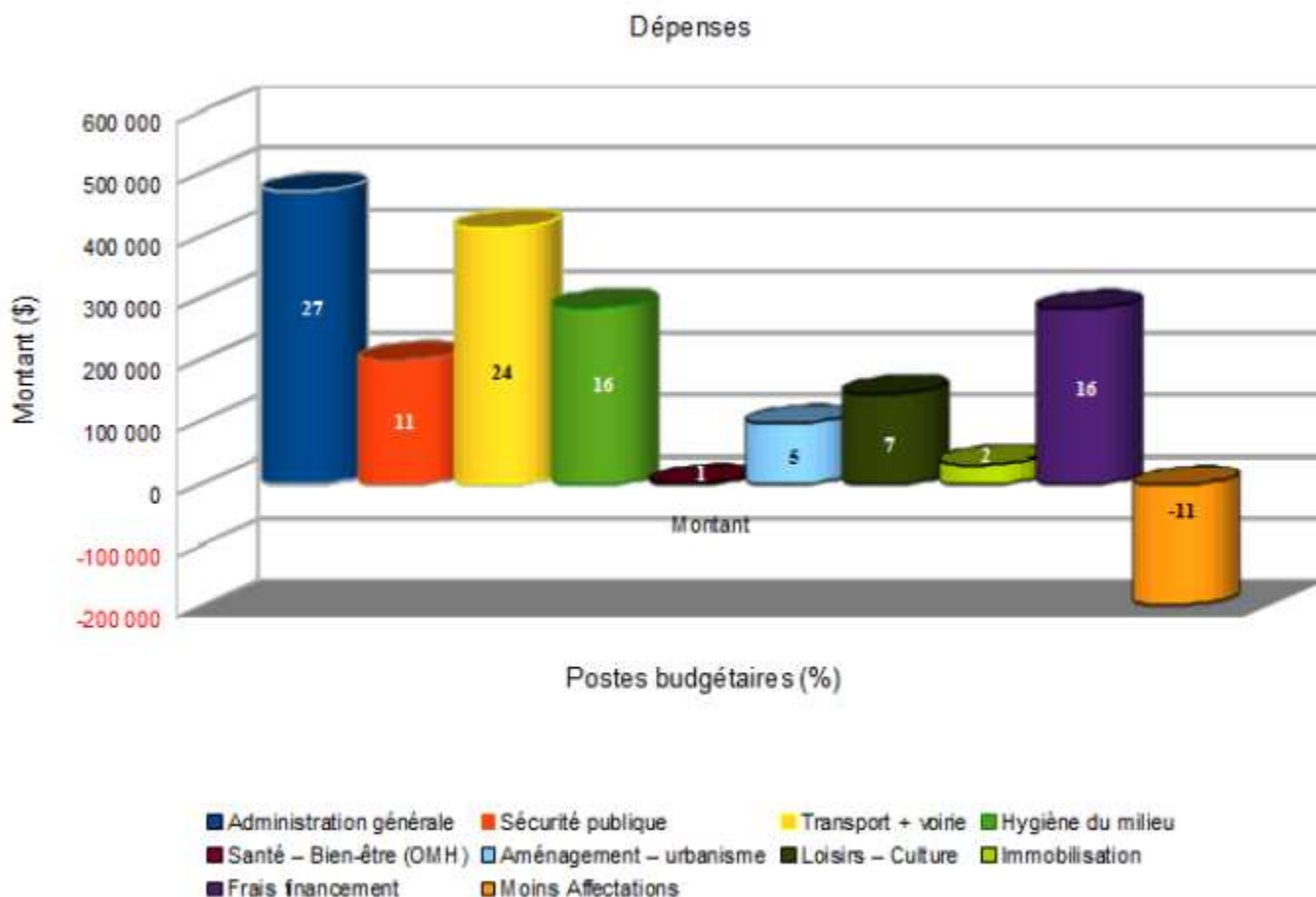
DOCUMENT EXPLICATIF PORTANT SUR LE BUDGET 2014

Le Conseil municipal adoptait le 16 décembre dernier les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014. Conformément à la Loi, nous vous distribuons le présent document explicatif pour vous faire part de nos réalités locales.

Dans un premier temps, nous vous présentons un tableau comparatif montrant les différentes dépenses par activité:

Description	Budget 2013	Estimé 2013	Budget 2014	% budget
Administration générale :				
- Conseil municipal	72 180\$	73 993\$	80 048\$	
- Gestion financière	212 321\$	208 028\$	208 990\$	
- Greffe	9 200\$	74 034\$	2 300\$	
- Évaluation	17 947\$	16 780\$	26 049\$	
- Autres	151 865\$	151 668\$	154 487\$	
Sous-total	463 513\$	448 469\$	471 874\$	27,16%
Sécurité publique :				
- Police	110 197\$	109 701\$	105 706\$	
- Incendie	67 949\$	69 681\$	88 000\$	
- Sécurité civile	2 700\$	1 650\$	2 700\$	
- SPCA — Charlevoix	2 672\$	2 672\$	3 014\$	
Sous-total	183 504\$	179 458\$	199 420\$	11,48%
Transport routier :				
- Voirie municipale	164 720\$	154 469\$	188 185\$	
- Déneigement des rues	182 688\$	184 521\$	196 333\$	
- Éclairage des rues	17 200\$	17 160\$	17 500\$	
- Circulation	3 000\$	1 186\$	3 500\$	
- Transport collectif	7 974\$	9 042\$	9 042\$	
Sous-total	375 582\$	366 378\$	414 560\$	23,86%
Hygiène du milieu :				
- Eau et distribution	67 845\$	44 176\$	71 620\$	
- Réseau d'égout	81 993\$	82 773\$	81 814\$	
- Matières résiduelles	124 067\$	140 028\$	132 426\$	
Sous-total	270 067\$	251 016\$	285 860\$	16,46%
Santé et Bien-être (OMH)	3 000\$	4 278\$	3 000\$	0,17%
Aménagement et urbanisme	84 760\$	88 495\$	96 782\$	5,57%
Loisirs et culture :				
- Aréna et patinoire	36 193\$	38 368\$	39 123\$	
- Piscine	18 025\$	13 893\$	16 700\$	
- Parc et terrain de jeux	51 460\$	64 654\$	60 930\$	
- Autres	22 299\$	22 483\$	28 623\$	
Sous-total	127 977\$	139 398\$	145 376\$	8,37%
Frais de financement :				
- Intérêts sur la dette	64 119\$	60 957\$	59 428\$	
- Remboursement du capital	213 642\$	213 642\$	223 994\$	
Sous-total	277 761\$	274 599\$	283 422\$	16,32%
Immobilisations	32 500\$	42 026\$	32 350\$	1,86%
Moins affectations	- 80 777\$	- 80 777\$	- 195 453\$	- 11,25%
Total des dépenses	1 738 459\$	1 713 340\$	1 737 191\$	100,00%

Représentation graphique des dépenses par activité (%) du budget 2014 :



Le budget 2013 a été respecté à 98,55% par rapport aux prévisions. Les dépenses diminuent de 1 268\$ en 2014.

Afin de garder les taxes à un niveau raisonnable, le conseil a approprié 114 676\$ de plus cette année des surplus accumulés.

À titre d'information, le tableau suivant montre l'évolution du coût des taxes foncières résidentielles, incluant les différentes tarifications, pour les dernières années. La ligne du bas représente l'évaluation foncière de cette propriété qui était évaluée à 109 000\$ en 2007 :

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
2 017,16\$	1 935,74\$	1 906,51\$	1 918,41\$	1 838,10\$	1 983,96\$	2 027,59\$	1 969,90\$
109 000\$	151 100\$	151 100\$	151 100\$	202 500\$	202 500\$	202 500\$	212 300\$

En 2007, pour une maison évaluée à 109 000\$, il en coûtait 2 017,16\$. La même propriété en 2008 connaissait une hausse d'évaluation et passait de 109 000\$ à 151 100\$. Le compte de taxes demeurait relativement stable à 1 935,74\$. Cette même propriété lors du dépôt du dernier rôle triennal 2011-2013 est passée de 151 100\$ à 202 500\$.

Le nouveau rôle triennal *équilibré 2014-2015-2016* a fait augmenter cette propriété à 212 300\$. Le compte de taxe pour cette maison sera de 1 969,90\$ en 2014, soit 47,26\$ de moins qu'en 2007. Cette propriété a presque doublé de valeur

en sept ans (94,77%).

En 2014, le taux de la taxe foncière sera de 0,5906¢/100\$ d'évaluation, passant ainsi de 0,6437¢/100\$ à 0,5906¢/100\$ d'évaluation. La tarification diminue légèrement en 2014 (9\$ de moins). Une taxe « verte » a remplacé la taxe pour la collecte sélective. Cette tarification passe de 16\$ à 21\$ pour le résidentiel et le commercial.

La Municipalité a signé une entente avec la Ville de Beauré pour la gestion de l'Écocentre situé au parc industriel. Les citoyens peuvent y apporter des branches de moins de 2 pouces de diamètre, les vieux électro-ménagers, le mobilier usagé, le matériel électronique, les rebuts de construction, de démolition ou de réparation.

Vous pouvez également apporter vos résidus domestiques dangereux (RDD : huiles usées, contenants de peinture, batteries usagées, pneus usés, bonbonne de propane de moins de 20 livres, gazon, etc.) au garage municipal ou à l'Écocentre.

Voici un tableau présentant nos contributions aux différents organismes régionaux et ententes intermunicipales :

Description	Budget 2014	Budget 2013	Budget 2012
Sûreté du Québec	105 706\$	110 197\$	99 493\$
MRC Côte-de-Beauré	73 931\$	64 126\$	79 995\$
Comité métropolitain de Québec (CMQ)	4 312\$	4 343\$	4 478\$
Aréna	17 463\$	15 458\$	15 752\$
Transport collectif et adapté PluMobile	9 042\$	7 974\$	8 020\$
Office municipal d'habitation	3 000\$	3 000\$	2 000\$
Ville de Beauré :			
- Incendie et préventionniste	72 804\$	57 596\$	74 640\$
- Eaux usées	41 267\$	41 449\$	54 606\$
- Stations de pompage	26 172\$	24 049\$	20 665\$
- Dette sur l'usine de traitement des eaux usées	63 378\$	63 903\$	66 215\$
- Bibliothèque La Plume d'Oie	7 581\$	11 700\$	11 275\$
- Déneigement	196 333\$	182 688\$	N/A
- Écocentre	8 664\$	3 098\$	N/A
Sous-total	416 199\$	374 571\$	218 173\$
Total	629 653\$	579 669\$	427 911\$

La Municipalité de Saint-Joachim est régie par différentes lois. Elle fait partie d'entente intermunicipale (Aréna, Ville de Beauré pour les eaux usées, les incendies, la bibliothèque et le déneigement des rues et des trottoirs).

La Municipalité doit composer avec les lois du marché (soumissions publiques) et avec les factures obligatoires qui sont transférées par les organismes gouvernementaux (SQ, MRC, CMQ, Transport Adapté, CLD, OMH).

Ces contributions à des organismes représentent 36,25% de notre budget total. Notre rôle d'évaluation est de 125 340 100\$, ce qui veut dire que pour chaque 0.01¢/100\$, la Municipalité obtient 12 534\$ de taxes. En résumé, pour

payer nos diverses contributions, la Municipalité facture près de 0,5024¢/100\$, soit près de 85% de votre compte de taxes. L'autre 15% sert à payer les autres dépenses qui ne peuvent être tarifées.

Les revenus de la municipalité pour 2014 :

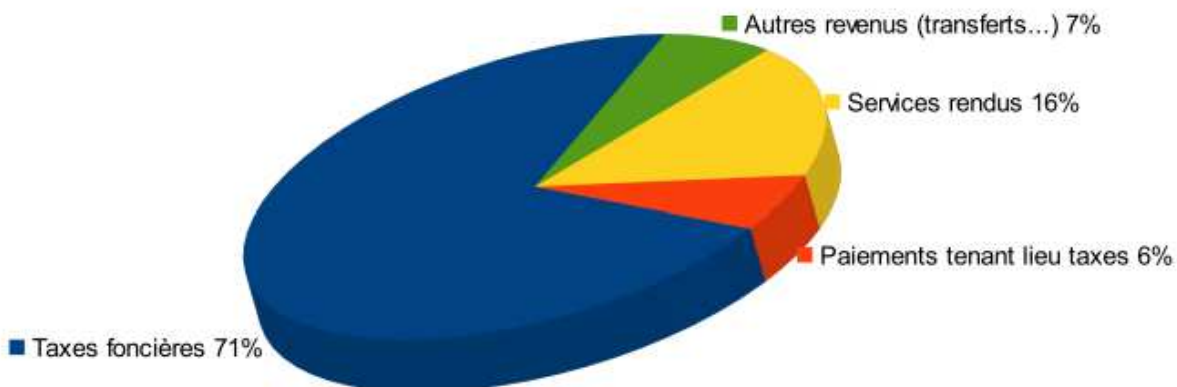
La Municipalité diminue ses revenus totaux de 1 268\$ en 2014. Les revenus de la taxe foncière résidentielle et non résidentielle augmentent de 31 232\$. Nos revenus de transferts conditionnels ont diminué pour leur part de 94 800\$. Nos revenus de taxation et de tarification représentent 70,63% du budget en 2014.

Dans le cadre du renouvellement du pacte fiscal, le gouvernement a décidé d'harmoniser la TVQ avec la TPS. Cette décision a des conséquences pour l'ensemble des municipalités du Québec. Le ministère a permis aux municipalités de pouvoir emprunter pour faciliter cette période de transition.

Nous sommes également à renégocier notre entente avec la Ville de Québec pour les compensations versées à la municipalité pour l'enfouissement des matières résiduelles sur notre territoire.

Notre municipalité s'attendait à percevoir en 2015 des redevances de la mini-centrale Hydro-Canyon. Les revenus générés étaient évalués approximativement à 15% de notre budget. Cette cause est devant les tribunaux afin d'obtenir un dédommagement suite à la décision du gouvernement de mettre fin à ce programme de mini-centrales.

Description	Budget 2013	Budget 2014	%
Taxes foncières et tarifications	1 198 793\$	1 226 988\$	70,64
Paiements tenant lieu de taxes :			
- École	10 174\$	9 282\$	0,53
- Réserve de la faune	80 962\$	87 865\$	5,04
Autres services rendus :			
- Location salles etc.	22 200\$	25 380\$	1,47
- Autres revenus de source locale	251 380\$	260 500\$	17,87
Autres revenus :			
- Transfert inconditionnel	92 600\$	13 000\$	0,75
- Transfert conditionnel	79 376\$	64 176\$	3,70
Total des revenus	1 738 459\$	1 737 191\$	100,00



Le programme triennal d'immobilisation :

Quant au programme triennal d'immobilisation, voici les principales interventions prévues pour les trois prochaines années :

Interventions	2014	2015	2016	Total
Chemin du Trait-Carré		420 000\$		420 000\$
Rue du Moulin			473 000\$	473 000\$
Réservoir municipal	1 941 165\$			1 941 165\$
Conduite d'amenée	299 500\$			299 500\$
Total	2 240 665\$	420 000\$	473 000\$	3 133 665\$

CONCLUSION

Nous vous avons résumé nos décisions sur nos choix et nos priorités budgétaires pour 2014. Nous espérons que ces explications auront été suffisamment claires et compréhensibles. Si parfois vous aviez des questions, vous pouvez me les communiquer en m'écrivant à l'Hôtel de ville ou en passant par notre site web pour m'envoyer un courriel.

Recevez, madame, monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Le maire de Saint-Joachim

Marc Dubeau

Le Tour du cap Tourmente Simard - 2^e édition

Le 7 juin prochain la municipalité vibrera à nouveau au rythme du Tour du Cap Tourmente Simard. Cette année ce seront plus de 1 500 coureurs qui envahiront le village le temps d'une journée.

Vous pouvez vivre de près l'événement de multiples façons.

Vous êtes sportif. Inscrivez-vous à une des épreuves proposées. Cette année, en plus des 2,5, 5 et 10 kilomètres, un demi-marathon au départ de la basilique vous est offert. Toutes les infos sont disponibles sur le site tourducaptourmente.com.

Vous avez la fibre bénévole. Écrivez-nous au tourducaptourmente@hotmail.com. Une soixantaine de bénévoles sont recherchés afin d'assurer la bonne marche de l'activité. Vous recevrez un t-shirt de l'événement et aurez accès au BBQ du terroir.

Vous voulez partager votre enthousiasme. Envahissez la rue de l'Église. Cette année les coureurs termineront leur parcours sur cette rue. Les encouragements sont toujours appréciés à la fin! L'organisation a même prévu des surprises afin de rendre l'atmosphère électrique.

Nous vous invitons aussi à offrir des places de stationnements à vos proches qui participeront à l'événement. Votre enthousiasme a fortement contribué au succès du tour en 2013, on se donne le mot pour rendre 2014 inoubliable!